

rait à ces honorables messieurs un travail dont ils seraient très heureux de s'acquitter et qui serait d'un énorme intérêt pour nous tous. Il serait certainement possible de faire quelque chose dans ce sens.

D'autre part, l'an dernier, nous avons vu presque tous les bills qui ont été soumis à l'étude du Sénat, arriver pendant les chaleurs de l'été, au cours de l'une des dernières semaines de la session du parlement. Quelle occasion ou quelle chance y a-t-il de faire du bon travail dans ces conditions? Pourquoi ne pourrions-nous pas avoir un nombre raisonnable de bills importants qui seraient transmis au Sénat pour qu'il puisse les étudier et les disséquer, sur lesquels nous pourrions exercer notre expérience et notre sagesse afin de leur donner une forme pour la Chambre basse? Je ne sache pas que la constitution britannique ou la constitution canadienne se briserait en morceaux si nous faisons un arrangement dans le genre de celui qui a été esquissé par mon honorable ami—c'est-à-dire que, dans le cas des mesures très importantes, un membre du gouvernement ayant une part active à l'administration d'un ministère prendrait un siège en cette Chambre dans le but d'expliquer aux membres les détails et le mécanisme intérieur qu'il est presque impossible de découvrir de toute autre façon, et qui nous serait si facilement révélés de la manière que j'ai suggérée. La constitution britannique a subi plus d'un assaut depuis Cromwell jusqu'à nos jours, et elle est encore vivante et forte; je ne crois pas que les piliers de la constitution canadienne s'écrouleraient si une entente pratique de la nature que j'ai indiquée pouvait être conclue.

Honorables messieurs, voilà mon humble collaboration au Sénat relativement au débat sur l'adresse.

L'honorable RUFUS POPE: Honorables messieurs, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai écouté notre nouveau et jeune sénateur s'exprimer dans les deux langues (le très honorable sir George E. Foster). Bien qu'il me soit impossible de comprendre l'une de ces langues, je ne doute pas que son discours dans cette langue n'ait été très éloquent.

Si j'avais eu à choisir une autorité en matière de classification et d'amélioration de l'espèce humaine, je n'aurais pas choisi l'honorable monsieur qui vient de parler pour expliquer pourquoi il existe, d'une génération à l'autre, des faiblesses dans la reproduction de l'espèce. Je me serais adressé ailleurs. Je n'aurais pas fait cette comparaison entre l'élevage des animaux et l'éducation de l'homme. J'ai été toute ma vie agriculteur et éleveur de bestiaux, et je sais que, bien que nous puissions dans une certaine mesure contrôler

ce qui doit se répéter dans la vie animale, nous n'avons pas ce pouvoir sur la vie humaine. Il nous faut donc courir des risques; et quand je considère l'espèce humaine telle qu'elle est représentée au Canada, je crois que nous devons des remerciements aux femmes, aux mères canadiennes, pour avoir, de génération en génération, reproduit un peuple merveilleux en dépit de la faiblesse des hommes. Je rends cet hommage aux femmes, aux fondatrices de la race.

Au sujet de l'immigration, je conviens volontiers que, quelque soit le gouvernement, nous devons trouver une politique qui gardera chez nous notre population indigène. Je suis absolument d'accord avec l'honorable sénateur sur le fait qu'elle se compose des citoyens les plus appropriés à ce pays, puisqu'ils sont nés et ont été élevés sous notre climat et le connaissent. Je crois que l'enfant né au pays est le meilleur immigrant du monde. Là-bas, dans notre province de Québec, nous apprécions ce fait et continuons à faire les choses à l'ancienne mode, et de cette façon nous avons une immigration bien à nous, qui, non seulement répond à nos besoins, mais contribue largement à remédier à l'insuffisance qui se manifeste dans les autres provinces du Canada. Vous constaterez que cette population est économe, composée de bons agriculteurs, de gens industriels et de bons vivants. Mais nous devons avoir une politique, et le gouvernement du jour, non les honorables messieurs de ce côté-ci de la Chambre, car ils ne sont pas au pouvoir, est responsable de cette politique. Je veux que le leader du Gouvernement en cette Chambre, le seul représentant du Gouvernement qui soit ici, transmette au cabinet dont il fait partie l'assurance que s'il désire l'appui généreux, indépendant de la majorité de cette Chambre, il lui appartient de mettre en vigueur une législation qui contribue à la prospérité du Canada et garde nos gens au pays, au lieu de dépenser des millions pour amener des immigrants étrangers. Nous avons importé en ce pays nombre d'immigrants indésirables; les Etats-Unis ont importé de nombreux immigrants indésirables; et aujourd'hui, vous voyez de multiples restrictions imposées aux immigrants entrant aux Etats-Unis, parce qu'on a découvert qu'il existe sur le continent européen certaines catégories de races humaines qu'on ne veut pas voir se reproduire dans ce pays. Nous n'en voulons pas ici non plus. Nous devons choisir des hommes et des femmes provenant des meilleurs centres européens, et je dis: avançons avec lenteur jusqu'à ce que nous puissions formuler—une politique qui gardera notre population au pays. Il n'y a pas, de Halifax à Vancouver, un seul port d'entrée de l'une quelconque des provinces du

Le très hon. sir GEORGE E. FOSTER.